FEU TRICOLORE RÉCOMPENSE SOLAIRE
Référence : 21035



RESUME

Le feu récompense tricolore est un dispositif de signalisation routière intelligent, conçu pour inciter les automobilistes à ralentir et à respecter les limitations de vitesse.

Également appelé feu comportemental, ce feu recompense détecte en temps réel la vitesse des véhicules : si l'allure est correcte, il passe au vert, mais reste au rouge en cas de vitesse excessive.

Idéal pour sécuriser les entrées d'agglomération et les zones sensibles, il fonctionne en autonomie grâce à son panneau solaire et est fourni avec un panonceau M12f autorisant le passage des cyclistes.

Ce produit est garanti.

Les points forts :

- Sécurité routière renforcée
- Incitation pédagogique au ralentissement
- Alimentation solaire autonome
- Livraison offerte







DESCRIPTION

Présentation et avantages du feu récompense solaire

Ce feu tricolore intelligent est un dispositif de signalisation routière conçu pour inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse et ainsi renforcer la sécurité. Son fonctionnement est simple : par défaut au rouge, il passe au vert uniquement si la vitesse du véhicule qui approche est conforme à la réglementation. En cas de vitesse excessive, le feu reste au rouge, obligeant le conducteur à ralentir pour pouvoir poursuivre sa route.

Vous pouvez y ajouter un répétiteur de feu en dessous du feu principal.

Cette approche pédagogique récompense les bons comportements et agit directement sur le comportement des usagers, ce qui favorise une circulation apaisée et des habitudes de conduite plus sûres sur le long terme. Il est idéal pour les entrées d'agglomération, les zones sensibles et les secteurs à risque.

Le système complet est alimenté par un panneau solaire et une batterie, garantissant un fonctionnement autonome.

Le kit inclut :

- Un feu tricolore de 200 mm en polycarbonate
- Un panneau solaire
- Un coffret électrique avec batterie LFP 100 Ah et régulateur
- Un capteur de détection de vitesse
- Un capteur pour véhicule à l'arrêt et un panonceau M12f autorisant le passage des cyclistes.

- Un mât spécifique renforcé, indispensable pour une installation sécurisée.

Découvrez nos produits complémentaires liés au feu récompense.

Règles d'installation et de sécurité

Pour garantir son efficacité et sa conformité, le feu récompense doit être installé en "section courante", c'est-à-dire sur un tronçon de route sans intersection ni signalisation conflictuelle. Il est conçu pour les zones où la vitesse est limitée à 50 km/h au maximum et doit être placé sur une ligne droite d'au moins 80 mètres pour assurer une détection optimale.

Pour renforcer la sécurité, nous préconisons l'installation d'un kit de présignalisation, à installer en amont.

Une distance réglementaire de 30 mètres minimum doit être respectée entre le feu et toute intersection, passage piéton ou sortie de stop. Cette règle est essentielle pour éviter de détourner l'attention du conducteur au détriment de la sécurité des autres usagers, notamment les piétons.

Le système est prévu pour un seul sens de circulation.

Le non-respect de ces préconisations d'installation peut entraîner l'annulation de la garantie.

Notre feu récompense est garanti 1 an, et couvre :

- Le matériel électronique : carte électronique, détecteurs, capteurs et composants de commande.
- Le fonctionnement du feu : dysfonctionnement du système de détection ou du dispositif qui déclenche la récompense (par exemple, le passage au vert).

- Les défauts de fabrication : panne d’un composant.
- Le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses.

Caractéristiques techniques du feu tricolore récompense

Caractéristique	Détail
Feu tricolore	Diamètre : 200 mm Matériau : Polycarbonate Norme : Conforme NF EN 12368
Alimentation	Énergie : Solaire (autonome) Panneau solaire : 150 Wc Batterie : Lithium Fer Phosphate (LFP) 100 Ah
Détection	Capteurs : Détection de vitesse Détection de véhicule à l'arrêt Portée de détection de vitesse : 50 à 80 mètres Seuil de vitesse : Réglable
Protection	Indice de protection : IP55 (contre l'intrusion d'eau et de poussière)
Composants inclus	Coffret électrique en PVC Carte de gestion de vitesse Régulateur solaire Panonceau M12f (passage autorisé pour cyclistes)
Conditions d'installation	Vitesse maximale de la zone : 50 km/h Visibilité en amont : Ligne droite de 80 mètres minimum Distance de sécurité : 30 mètres de toute intersection ou passage piéton
Garantie	Conditionnelle au respect des instructions d'installation

Vous pouvez également ajouter à votre feu récompense un feu rouge avec croix, pour alerter l'autre sens de circulation.